

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

COTATION EN BOURSE DES TITRES « SOPAT » SUITE À L’AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L’AGE DU 16 NOVEMBRE 2015

A partir du 15 février 2016, - Les 12 993 750 actions anciennes de la société « SOPAT » seront négociables en Bourse, droits de souscription détachés. - Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes : • Code Mnémonique : SOPS6 • Code ISIN : TN0007290067 • Groupe de Cotation : 32 Les 5 197 500 actions nouvelles à souscrire en numéraire, à raison de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) anciennes, seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE SPDIT SICAF

La société Windy Investissements et Participations (WIP), qui détenait 1 400 000 actions et droits de vote représentant 5,00% du capital de la Société de Promotion et de Développement Industriel et Touristique (SPDIT SICAF), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital suite à l'acquisition en bourse, le 29 février 2016, de 55 actions et droits de vote de ladite société. La société WIP a déclaré que les objectifs qu'elle vise à atteindre au cours des 12 prochains mois sont les suivants : - Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote, - Poursuivre la cession des actions et droits de vote lui appartenant, - Pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 29 février 2016 par BIATCAPITAL, intermédiaire en bourse.
--

AVIS DES SOCIETES

SOCIÉTÉ DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -

Le Conseil d'Administration de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT-, réuni le 1er mars 2016, a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale extraordinaire une augmentation de capital de 15.000.000 de dinars, par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de 13.650.000 dinars et prélèvement d'un montant de 1.350.000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible. Cette augmentation donnera lieu à l'émission de 15.000.000 d'actions de un dinar chacune, à raison d'une action nouvelle gratuite pour 7 anciennes. Le conseil proposera à cette assemblée que le droit de jouissance des actions nouvelles gratuites soit fixé au 1er janvier 2015.

SOCIÉTÉ DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -

Le Conseil d'Administration, réuni le 1er mars 2016, a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour le jeudi 14 avril 2016 à 9 H.00, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Les Berges du Lac - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; 2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ; 3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ; 4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ; 5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ; 6/ Affectation des résultats ; 7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs ; 8/ Renouvellement de mandats des Commissaires aux comptes ; 9/ Jetons de présence ; 10/ Rémunération des Membres du Comité permanent d'Audit interne ; 11/ Information des actionnaires de la société sur un franchissement de seuil ; 12/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T. arrêtés au 31 décembre 2015 ; 13/ Approbation des états financiers consolidés ; 14/ Pouvoirs à donner. 15 / Questions diverses. Au cours de cette assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de 0 D,650 par action. Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS .
--

SOCIÉTÉ DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -

Le Conseil d'Administration, réuni le 1er mars 2016, a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 14 avril 2016 à 9 H.30 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Les Berges du Lac - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Augmentation du capital de 105.000.000 à 120.000.000 de dinars par incorporation de réserves ; - Modification de l'article 6 des statuts ; - Pouvoirs à donner. Les documents de l'assemblée générale extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS .

EURO-CYCLES

La Société EURO-CYCLES informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni en date du Vendredi 26 Février 2016, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2015 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015. Les états financiers de la société ont fait ressortir au titre de l'exercice 2015 un résultat net de 13 031 554,114 DT et un résultat net consolidé est de 13 291 809,373 DT. Le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 1,400 dinar par action, soit une augmentation de 38% par rapport à celui distribué en 2014 et de convoquer les actionnaires de la Société pour : 1) Une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 Avril 2016 à 10h dont l'ordre du jour est le suivant : - Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2015 - Lecture des rapports (général et spécial) du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2015, - Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers arrêtés à la clôture de l'exercice 2015, - Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers arrêtés à la clôture de l'exercice 2015, - Distribution des bénéfices de l'exercice 2015 à raison 1,400 par action, - Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2015, - Renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour les années 2016-2017et 2018 : * MG INVEST. * Mr. MICKELE BERAUDO. * Mr MOHAMED REKIK - Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes pour les années 2016-2017 et 2018. - Distribution des jetons de présence relative à l'exercice 2015 2) Une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du jeudi 28 Avril 2016 à 11h30 dont l'ordre du jour est le suivant : - Augmentation du capital social par incorporation des réserves pour le porter de 5 400 000 Dinars à 8 100 000 Dinars et ce par l'émission de 2 700 000 actions nouvelles gratuites à répartir entre les anciens actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour deux (2) actions anciennes. - Modification corrélatrice des statuts, - Questions diverses La date de jouissance des actions nouvelles sera le 01 Janvier 2016.
--

SOCIÉTÉ NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS – MONOPRIX

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – Monoprix porte à la connaissance de ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le 1^{er} mars 2016, a accepté la démission de Mr. Adel AYED, Directeur Général de la société et lui donne quitus pour sa gestion antérieure. A cette occasion, l'ensemble des membres du conseil d'administration remercient vivement Mr Adel AYED pour son dévouement infatigable et sa contribution inestimable durant les quatorze années passées au sein de la société marquée par le passage du nombre des magasins de 24 à 80 et le chiffre d'affaires de 94 à 560 millions de dinars et lui adressent leurs meilleurs vœux de succès. Le Conseil d'Administration de la SNMVT décide de nommer Mr Mohamed Fadhel KRAIEM en tant que nouveau Directeur Général et ceci à partir du 1^{er} mars 2016. Mr Mohamed Fadhel KRAIEM est diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale des Télécommunications à Paris. Après une carrière internationale en France et au Maroc, il a rejoint, en juillet 2010, Tunisie Telecom en tant que Directeur Général Adjoint en charge des activités commerciales et financières, poste qu'il a occupé jusqu'à son départ fin décembre 2015. Il est âgé de 48 ans, marié et père de 3 enfants. Le Président du conseil exprime les vœux de tous les administrateurs de pleins succès au nouveau Directeur Général dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.
--

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE « S.P.D.I.T. - SICAF» S.A.

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF s'est réuni ce jour et a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le mercredi 23 mars 2016 à 9h. L'Assemblée Générale Ordinaire statuera sur la proposition d'un dividende de 0,550 dinar par action.
--

CARTHAGE CEMENT

La société CARTHAGE CEMENT, informe ses actionnaires que suite à la démission de Monsieur Radhi MEDDEB de la présidence du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration réuni le 02/03/2016 a accepté la démission et a élu Monsieur Abdelkader ZGOULLI Directeur Général d'ELKARAMA HOLDING pour assurer la Présidence du conseil d'Administration.
--